

MAIRIE DE CHANAT-LA-MOUTEYRE
Puy-de-Dôme

SEANCE DU 20 OCTOBRE 2017

Le 20 octobre 2017, le conseil municipal de la Commune de Chanat-la-Mouteyre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Maurice HEINRICH, Maire.

Membres du Conseil Municipal : Jean-Maurice HEINRICH, Pierre BOS, Martine BONNEFOY, Bernard VELLETT, Sandrine BERBEZY, Odile COCHETEL, Sylvie COURTOIS, Catherine DEAT-BLEUZE, Chantal FOURNIER, Pierre HEBRARD, Michel MATTE, Catherine MICHOUX, Bernard PESEZ, Jean-Yves TOURATIER

Absents excusés : Sylvie COURTOIS, Catherine DEAT-BLEUZE, Bernard PESEZ, Jean-Yves TOURATIER

Procurations : Sylvie COURTOIS donne procuration à Martine BONNEFOY

Catherine DEAT-BLEUZE donne procuration à Pierre BOS

Jean-Yves TOURATIER donne procuration à Jean-Maurice HEINRICH

Nombre de Conseillers

Date de la convocation :

En exercice : 14

16 octobre 2017

Présents : 10

Secrétaire de séance :

Votants : 13

Pierre BOS

REHABILITATION BATIMENTS DE LA CURE ET DU LOCAL SYNDICAL : DEMANDES DE SUBVENTIONS – CONSEIL DEPARTEMENTAL ET COMMUNAUTE DE COMMUNES RLV

Le conseil municipal décide de solliciter une subvention PALULOS auprès du Conseil départemental du Puy-de-Dôme ainsi qu'un fonds de concours à la Communauté de communes Riom Limagne et Volcans.

Voté à l'unanimité.

CENTRE DE GESTION DU PUY-DE-DOME : ADHESION AU SERVICE RETRAITES

Le conseil municipal décide d'adhérer au service retraite du Centre de gestion, compétent en matière de procédures des actes de gestion du régime spécial CNRACL.

Voté à l'unanimité.

CENTRE DE GESTION DU PUY-DE-DOME : CONVENTION D'ADHESION AU POLE SANTE AU TRAVAIL

Le conseil municipal décide d'adhérer à compter du 1er janvier 2018 à l'ensemble des prestations offertes par le pôle santé au travail du Centre de gestion.

Voté à l'unanimité.

SIEG : DESIGNATION DES DELEGUES

Le conseil municipal désigne Bernard VELLETT en tant que délégué titulaire et Pierre BOS en tant que suppléant.

11 voix POUR et 2 ABSTENTIONS.

RLV : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS - PROJET E-EDUCATION

Le conseil municipal décide de solliciter un fonds de concours « e-éducation » à hauteur de 658.79€ en vue de participer au financement de tableaux blancs numériques à l'école de Chanat.

Voté à l'unanimité.

RLV : TRANSFORMATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RIOM LIMAGNE ET VOLCANS EN COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Il est proposé au conseil municipal d'approuver la transformation de Riom Limagne et Volcans en communauté d'agglomération à compter du 1er janvier 2018 ainsi que les statuts de cette dernière.

8 voix POUR, 2 voix CONTRE et 3 ABSTENTIONS.

COMITE DE GESTION CANTINE-GARDERIE : DEMANDE DE SUBVENTION 2017-2018

Le conseil municipal décide d'augmenter de 50% sa participation, ce qui la porte à 0,60 € par repas pour les enfants qui déjeunent régulièrement à la cantine, au moins une fois par semaine. Un acompte de 1 500 € sera versé immédiatement et le solde sur présentation du décompte des repas effectivement servis.

Voté à l'unanimité.

BUDGET REGIE DE TRANSPORT : DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Maire propose un virement de crédits de 4200€ de l'article 61551 à l'article 6410.

Voté à l'unanimité.